

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



SIR JEFFREY AMHERST

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 4

DÉCEMBRE 1898

No. 12

### SAINT-ÉTIENNE DE BEAUMONT

Le 3 novembre 1672, l'intendant Talon concédait à Charles Couillard, sieur des Îlets, " la quantité de terre qui se trouvait sur le fleuve Saint-Laurent entre le sieur Bissot et M. de La Durantaye." C'est cette concession qui fut connue depuis sous le nom de Beaumont.

Le 2 décembre 1693, Louis Marchand " pour faciliter les moyens et aider autant qu'il était en lui à l'établissement d'une église paroissiale en la seigneurie de Beaumont," donna un arpent de terre de front sur deux de profondeur. L'année suivante, on érigeait une chapelle sur ce terrain.

Quarante ans plus tard, en 1733, la chapelle ne suffisant plus aux besoins de la population, on construisit une église en pierre. C'est ce temple, restauré en 1895, qui sert encore au culte à Beaumont.

Beaumont a eu pour desservants et curés MM. G. Beaudoin, 1692-97 ; P. LePoyvre, 1697-98 ; A. Gaulin, 1698 ; J. Pinguet, 1698-1704 ; C. Plante, 1704-11 ; P. LePoyvre, 1711-13 ; L. Mercier, 1713-15 ; C. Deniau, 1715 ; F. Tilorier, 1715 ; P. Girard de Vorlay, 1715 ; C. Plante, 1715-18 ; J. Chasle, 1718-54 ; G. Dunière, 1754-60 ; B.-S. Dosque, 1760-61 ; T. Loiseau, 1761-62 ; E. Veyssièrre et P.-C. Parent, 1762-65 ; A. Lagroix, 1765-78 ; C.-J.-B. Deschenaux, 1778-82 ; A. Lagroix, 1782-83 ; J.-J. Berthiaume, 1783-88 ; P.-J. Compain, 1788-98 ; C. Faucher, 1798-1803 ; F.-J. Deguise, J.-B. Perras et T. Maguire, 1803-14 ; T. Letang, 1814-38 ; L. Raby, 1838-43 ; M. Lemieux, 1843-48 ; L.-M. Noël de Tousignan, 1848-52 ; C. Beaumont, 1852-53 ; F.-H. Belle-Isle, 1853-54 ; P.-L. Lahaye, 1854-57 ; A. Campeau, 1857-85 ; A. Bouchard, 1885-88 ; F. Garneau, 1888-93 ; H. Leclerc, 1893-95 ; W.-S.-O. Plaisance, 1895-96 ; H. Bernier, curé actuel.

PIERRE-GEORGES ROY

## UN CAPTIF ANGLAIS

Parmi les prisonniers qui furent emmenés dans la Nouvelle-France, par les gens de l'expédition commandée par Hertel de Rouville, en 1704, l'une des figures les plus intéressantes, après le ministre John Williams, est probablement celle de Mehuman Hinsdell, fils de Samuel Hinsdell, le premier colon ayant habité cette petite ville de Deerfield, dans l'état du Massachusetts ; il commença à y défricher la terre en 1669. Son fils Mehuman est le premier enfant mâle né en cet endroit.

Mehuman Hinsdell et sa femme furent tous deux faits prisonniers, en même temps que les autres habitants de Deerfield—à peu près 112 personnes—pendant la nuit du 29 février 1704. Le seul enfant qu'eut encore Mehuman Hinsdell fut massacré sous leurs yeux par les sauvages à coups de tomahack. Mehuman et sa femme furent emmenés au Canada, et y restèrent jusqu'en 1706, alors qu'ils purent retourner à Deerfield, par l'entremise de l'enseigne John Sheldon, qu'on vit venir plusieurs fois en Canada, comme délégué chargé de racheter ou échanger ses compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

En 1709, pendant que Mehuman Hinsdell conduisait tranquillement une voiture attelée de deux bœufs sur le chemin qui va de Deerfield à Northampton, il fut de nouveau capturé par des sauvages du Canada et y fut encore une fois emmené prisonnier. Ils firent halte au fort de Chambly, où on lui fit subir le supplice appelé en anglais, *made to run the gauntlet*, qui consistait, dit-on, à faire passer un individu entre deux rangées d'hommes, qui, armés de baguettes, le frappaient au passage. Quand ils furent arrivés à Montréal, ils le menèrent au gouverneur de Vaudreuil, qui le reconnut comme un ancien captif qu'il avait déjà rencontré. Après bien des tribulations, Hinsdell fut volé aux Français par des sauvages. Repris de nouveau par les Français, il fut, dit-on, envoyé en France, où il aurait été très bien traité ; et enfin en 1712, il serait retourné chez lui à Deerfield, où il est mort le 9 mai 1736, à l'âge de 63 ans. On voit encore de nos jours, dans le vieux cimetière de cette ville, son épitaphe en belle pierre d'un bleu clair, qu'on faisait alors venir du pays

de Galles, Angleterre, et qui coûtait très cher. Il s'y trouve une inscription qui se lit comme suit :

“ Here lyes buried the body of Lievt. Mehuman Hinsdell dead May ye. 9. 1736 in the 63d year of his age, who was the first male child born in this place and was twice captivated by the indian salvages.”

La plupart de ces pauvres captifs emmenés ici étaient assez bien traités, et un bon nombre d'entre eux ne retournèrent jamais dans leur pays. Ils se convertirent au catholicisme, obtinrent du roi de France des Lettres de naturalité, perdirent en peu de temps l'habitude de parler l'anglais et se *canadianisèrent* complètement. Sous la plume des curés canadiens de l'époque, leurs noms anglais sont souvent méconnaissable pour leurs compatriotes. Combien de recherches faites plus tard par ceux-ci dans nos registres sont restées infructueuses pour cette raison !

Ainsi on voit Corse se changer dans la suite en Casse ; Riseing devenir Raizenne ; Willet se transformer en Ouellet.

Hinsdell, lui, il faut croire, n'était pas de la pâte à faire un Canadien, car toujours il retourne dans son pays et finit par y laisser ser os.

En parcourant dernièrement une liasse des minutes du greffe d'Etienne Jacob, le père, notaire royal à l'Ange-Gardien, quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver

*Mehuman Hinsdell*

la griffe de Mehuman Hinsdell, parmi celles d'un certain nombre d'habitants de l'Ange-Gardien et du Chateau-Richer, au bas d'un contrat de mariage, portant la date du 30 juillet 1711. Voici un extrait de cette pièce :

“ Par devant Estienne Jacob notaire à Beaupré Comté St-Laurent et tesmoins après nommés furent présent le sieur Guillaume Guion demeurant au dit Beaupré paroisse de nostre dame du chatteau Richer veuf de defunte Jeanne Taupin vivante sa femme et stipulant pour Jean Baptiste Guion son fils et de la dite deffunte Jeanne Taupin aagé de vingt an de son consentement d'une part et Pierre Trudel habitant de la paroisse de Lange Gardien y demeurant aussy

veuf de desfunct<sup>e</sup> françoise le françois aussy vivant sa femme estant en sa maison d'habitation et stipulant pareillement pour Marie Trudel sa fille et de la dite desfunct<sup>e</sup> Françoise le françois aussi de son consentement d'aulte part lesquelles Parties en la presence et du consentement de leur parent amis cy assembled de part et daultre sçavoir de la part des dits sieur Guillaume Guion et Jean Baptiste Guion le sieur Nicolas Dayon, bourgeois de la ville de Quebeq son oncle, René Reaume son cousin issu de germains a cause de Marie Guion sa femme et le sieur Barthelemy verreau greffier au dit Beaupré et de la part des dits Pierre Trudel et Marie Trudel Marguerite Jacob femme en second mariage du dit Pierre Trudel et belle mère de la dite Marie Trudel, Louis et Pierre Trudel ses freres, Catherine Trudel sa seure, le sieur Nicolas Trudel capitaine de milice au dit Beaupré et filipes Trudel ses oncles paternels Joseph le françois aussi son oncle du coste maternel et le sieur mehuman Isdein anglais daultre part, etc., etc. Fait et passé en la maison du dit Pierre Trudel le trente de juillet mil sept cent onze en présence des sieurs Jean Coste et Jacques Bouteillet tesmoins demeurant au dit Beaupré qui ont signé avec le dit sieur Nicolas Dayon le sieur Nicolas Trudel Louis Trudel et le sieur mehument Isdien et les dits futurs espoux et autres susnommés declarés ne scavoir signer de ce enquis.

N. Dayon—Verreau—Louis Trudel—Trudel—mahuman hinsdell—J. B. Primont—Jean Coste—Jacques Bouteillet—Jacob."

Comme il serait intéressant de savoir à quel propos notre *Isdein anglais*, se trouvait chez Pierre Trudel ce jour-là !

PHILÉAS GAGNON

---

## LE PREMIER CARDINAL CANADIEN

---

Il n'est pas absolument exact de dire que Mgr E.-A. Tachereau a été le premier cardinal canadien. Le 6 août 1826, Mgr Thomas Weld était sacré évêque d'Amyclée et coadjuteur de Mgr MacDonell, évêque de Kingston, *cum futura successionem*. Mais Mgr Weld ne vint point au Canada. Quatre ans plus tard, le 25 mai 1830, Pie VIII le créait cardinal. Mgr Weld fut donc le premier évêque canadien élevé au cardinalat.

P.-G. R.

## LA FAMILLE DE ROCHEBLAVE

---

En 1893, on me demanda si dans mes recherches historiques j'avais fait la rencontre des de Rocheblave. Voici ma réponse qui peut-être intéressera les lecteurs des *Recherches Historiques* :

Je crois que j'ai tout ce qu'il faut pour vous donner un aperçu sur la généalogie de la famille de Rocheblave. Philippe-François de Rastel, chevalier de Rocheblave, épousa Marie-Michel Dufresne au fort de Kaskaskia aux Illinois. M. Edward-G. Mason, le savant président de la Société Historique de Chicago nous fournit la preuve de son mariage, et je suis très heureux de vous la communiquer avec ses notes et les miennes :

“ April 11th 1763, the bans of marriage were published for the third time between Messire Philippe Francois de Rastel, chevalier de Rocheblave, officier des troupes de cette colonie, natif de Savournon, Diocèse de Gap, en Dauphiné, fils de Messire Jean Joseph de Rastel, Chevalier Marquis de Rocheblave, Seigneur de Savournon le Bersac, place du bourg et de la vallée de Vitrolles, and Michel Marie Dufresne, daughter of Jacques Michel Dufresne, officer of militia of this parish, written permission having been given by Monsieur de Noyon de Villiers, Major Commandant at the country of the Illinois, who signs the register. This de Rocheblave, at the transfer of the country by the French to the English, took service under the banner of St. George, and was the last British Commandant of the Illinois, being captured at Fort Gage, on the bluff above Kaskaskia, July 4th 1778, by the able leader, George Rogers Clark.....

In May 1778, Father Gibeault condescends to speak of Mr de Rocheblave as Commandant-in-Chief in the Country of the Illinois, but does not say under which king ; and before he made the next entry, 4th August of the said year, the hapless de Rocheblave, to Gibeault's great satisfaction, was on his way to Virginia, a prisoner of war, and Clark & his “ Long Knives ” as his men were called, held the fort.”

M. Mason nous informe que les anciens registres de cette paroisse française de Kaskaskia, Illinois, de 1695 à ce jour.

existent presque complets, partie aux archives de la paroisse, et partie à celles de l'évêché d'Alton. (Fergus, *Historical Series*, n. 12, Chicago.)

C'est probablement lorsqu'il obtint sa liberté que Philippe-François de Rocheblave passa au Canada, vers 1778-79.

C'est ce même Philippe de Rocheblave qui se distingua à la bataille de la Monongahéla en juillet 1755, sous de Beaujeu.

Je ne sais trop combien d'enfants François-Philippe de Rocheblave eut de son mariage avec Marie-Michel Dufresne. Je sais qu'il en a eu au moins deux : Noël de Rastel de Rocheblave, qui mourut accidentellement en montant au Détroit, et Pierre de Rastel de Rocheblave, marchand à Montréal. Le sénateur Tassé dit (*Canadiens de l'Ouest*, v. I, p. 15) que ce dernier était son neveu, mais c'est une erreur, et en voici la preuve :

Le 9 février 1819, à Montréal, fut célébré le mariage de Pierre, et le registre le décrit comme suit : " Mariage entre Pierre Rastel de Rocheblave, fils majeur de feu Philippe-François Rastel, chevalier de Rocheblave, et de feue Dame Marie Michel Dufresne, avec demoiselle Anne Elmire Bouthilier &c." Il avait été pendant plusieurs années un traiteur important, mais d'après Tassé, il vendit en 1817 ses intérêts dans la traite de l'Ouest et du Nord-Ouest à la Compagnie Américaine des pelleteries, à la tête de laquelle était John-Jacob Astor.

Philippe François, est donc venu au pays peu d'années avant la cession, comme " officier des troupes de cette colonie."

Il n'est pas venu seul de sa famille, car le 30 septembre 1760, je trouve à Montréal l'acte de mariage d'un de ses frères, dont la description est donnée au registre comme suit : " Mariage de Pierre Louis de Rastel, sieur de Rocheblave, âgé de trente et un ans, officier des troupes de la marine, fils de Jean-Joseph de Rastel, Marquis de Rocheblave, & de Françoise-Elizabeth Diane de Dillon, de la paroisse de Saint-Jacques de Savournay, évêche de Gap, avec demoiselle Marie-Joseph Duplessis ", etc. C'est le seul de Rocheblave qui soit mentionné par Mgr Tanguay.

Je crois que ce Pierre-Louis de Rocheblave est retourné en France après la cession. Son nom n'apparaît plus aux registres du Canada.

Vous remarquerez que l'orthographe véritable du nom, tant dans le registre du fort Kaskaskia de 1763, que dans celui de Montréal de 1760, est " de Rastel de Rocheblave " et non pas " Rastel de Rocheblave ", ainsi qu'il est écrit dans le registre de 1819.

Mlle de Rocheblave de Montréal est la seule descendante au Canada de Pierre et de Philippe-François.

DÉSIRÉ GIROUARD

---

### CHEVALIER ERRANT DES NATIONS

---

Il serait peut-être injuste à des Français d'exiger d'autrui ce qui caractérise précisément leur race. La France, on le sait, a été de tout temps le chevalier errant des nations. Elle a toujours fait sienne la cause des faibles et des opprimés, et souvent aux dépens de ses propres enfants, qu'elle dépouillait pour vêtir ceux des autres. Elle n'avait pas de soldats pour défendre Port-Royal, mais elle en trouvait pour aider aux Écossais à ressaisir leur dynastie. La déportation des Acadiens la touchait médiocrement, mais les malheurs de l'Irlande lui fendaient le cœur. Montcalm, en 1759, ne put obtenir de la cour de Versailles ni troupe ni flotte pour sauver Québec des Anglais, mais Franklin, dix-neuf ans plus tard, en obtenait des millions en or, Lafayette et Rochambeau avec une armée chacun, et le baron d'Estaing avec une escadre, pour chasser les mêmes Anglais de Boston.

PASCAL POIRIER

---

## LES CANADIENS-FRANÇAIS ET LES SAUVAGES

Qui de nous n'a entendu dire : " Les Canadiens-français ont du sang sauvage dans les veines." ?

Cette assertion se base, paraît-il, sur les données suivantes : 1o le petit nombre de femmes blanches au commencement de la colonie ; 2o nos rapports fréquents avec les tribus indigènes ; 3o la couleur des cheveux, de la peau et des yeux chez certaines familles canadiennes.

Durant la période de 1608 à 1663, où le nombre des femmes françaises était un peu moindre que celui des hommes, chacun des membres de nos familles a laissé des traces nettement indiquées de sa carrière. Toutes les alliances de ce temps nous sont connues. Pas une personne en quelque sorte n'échappe au contrôle de l'histoire. De plus, nous savons quels soins prenaient les gouvernants pour empêcher les mariages mixtes, à cause de la facilité avec laquelle les Français se faisaient sauvages une fois *habitués* avec leurs frères de la forêt (Les Sauvages appelaient les Français leurs *frères*, et les Français disaient mon *parent*).

Pendant l'intervalle en question, il y a eu sept mariages de Français avec des Huronnes et des Algonquines, par permissions spéciales. Cinq de ces mariages ont laissé des enfants. La population blanche de la colonie était de 2,500 âmes, en 1663.

Les arrivages si nombreux de colons, hommes et femmes, de 1663 à 1673, établirent une juste proportion entre les deux sexes. On constate cinq mariages mixtes dans le cours de ces dix années, et quatre autres de 1674 à 1700. Mettons-  
en trois fois plus, si vous le voulez, ce ne sera encore presque rien.

Voilà tout ce que de patientes recherches ont pu nous apprendre. Disons, en exagérant les chiffres, qu'en l'année 1700 nous avons trente mariages de ce genre, au milieu d'une population de seize mille âmes. Ce n'est pas la peine de discuter.

Le plus ancien de ces mariages est de 1644, époque de la grande concentration des Algonquins autour de Montréal, Trois-Rivières et Québec, à cause des ravages exercés par les Iroquois dans les territoires de l'Ottawa. La race algonquine, déjà en décadence, fut presque anéantie trois ou

quatre années après. Tout aussitôt les Hurons, chassés du Haut-Canada, arrivant par petites bandes, se réfugièrent sous les murs de Québec. Ces tristes débris de deux nations autrefois puissantes formèrent des bourgades sous la direction du clergé qui, on peut l'affirmer, car les preuves abondent, n'encourageait nullement le métissage. Les autorités civiles étaient de leur côté opposées à des unions de ce genre, à cause du penchant que manifestaient les Français pour la vie sauvage.

Vers 1680, nous voyons les Abénakis et les Sokokis, autres réfugiés, venant de l'Est, se grouper à Sillery, Bécancour et Saint-François du Lac. Le poste iroquois du saut Saint-Louis et celui (plus mélangé) du lac des Deux-Montagnes, datent aussi de ce moment. L'administration de ces bourgades était faite avec une telle sollicitude que le moindre individu se trouvait surveillé, comme dans les *réductions* des Jésuites de l'Amérique du Sud. C'est dans notre siècle seulement que cette discipline s'est relâchée ; aussi pouvons-nous dire que les blancs mariés avec des sauvagesses sont devenus assez nombreux dans ces petits établissements. Mais, encore une fois, cela n'affecte point les cinq ou six générations qui les ont précédés.

A partir de 1650 il n'y eut plus de Sauvages errants dans le Bas-Canada, sauf les Têtes-de-Boule du haut Saint-Maurice et les Montagnais du Saguenay, réduits à l'insignifiance comme nombre et comme valeur intellectuelle.

Ce qui survivait, en 1700, de peuples réfugiés sous nos murs habitait des villages bien organisés, ceux qui sont nommés un peu plus haut. Souvenons-nous toujours que la ruine des indigènes était complète en 1660 dans le Haut et le Bas-Canada ; les familles dispersées erraient à l'aventure dans l'ouest et dans le nord ; celles qui s'étaient rapprochées de nos habitations y vivaient comme il vient d'être dit.

C'est après la destruction des Sauvages alliés des Français que la colonie agricole du Bas-Canada prit son essor. Française elle était, française elle resta, car il n'y avait pas assez de femmes sauvages pour épouser la huitième partie de nos garçons, en supposant que la chose fût permise—ce qui n'est pas soutenable, puisqu'elle était défendue et qu'aucun document ne révèle, en ce sens, plus que nous en avons montré ci-dessus.

Par conséquent, nous sommes large en accordant trente mariages mixtes au dix-septième siècle. Il ne nous est pas permis d'en accepter qu'un moindre nombre pour le dix-huitième, vu que les Sauvages diminuaient rapidement et que nous augmentions dans des proportions étonnantes.

Mais, dira-t-on, à part ces alliances reconnues par l'Eglise et l'Etat, il devait y en avoir à la mode des Sauvages. Nous le croyons, c'est probable, c'est même à peu près certain pour le Bas-Canada, et très certain dans les territoire du Nord-Ouest.

Les enfants issus de ces rencontres ne pouvaient pas être Canadiens-Français ; ils ont dû suivre leurs mères dans les bois, car autrement nous les retrouverions chez nous, vu que les registres disent tout ce qui s'est passé à l'égard des mariages. Ce furent les sources des métis, dont les descendants sont aujourd'hui des Sauvages. Au lieu d'avoir sous ce rapport emprunté au sang indigène, nous y avons plutôt mêlé le nôtre en pure perte.

Avons-nous bien déterminé les lignes de démarcation qui nous séparent des indigènes ? Historiquement parlant, peut-on nous contredire là-dessus ? Nous attendrons une réponse avec curiosité. Des faits, pas de suppositions.

Reste à parler de la couleur de la peau, des cheveux et des yeux. Ici il n'y a plus besoin de l'histoire. La science d'observation suffit à résoudre ce problème dans tous les pays du monde.

Si nous possédions des renseignements détaillés sur la couleur de chacun des Français originairement établis au Canada, nous serions en mesure de les comparer, au point de vue de l'aspect physique, avec leurs descendants ; mais cette ressource faisant défaut, envisageons les choses à la manière des savants. Depuis notre premier père, des transformations surprenantes ont eu lieu dans la taille et la couleur des hommes. C'est toujours et partout sous l'influence des milieux que ces phénomènes se produisent.

Depuis près de trois siècles, sous un climat bien différent de celui de la France, usant d'une nourriture abondante et saine, occupés à des travaux qui exercent immensément les facultés physiques, nous avons acquis une force dont les

physiologistes reconnaissent toute la valeur. Notre expansion le prouve suffisamment n'est-ce pas ?

Dans ces conditions, la peau, les yeux, les cheveux peuvent bien avoir subi quelques changements de couleur. Il suffit des eaux que l'on boit, des émanations du sol, de la valeur chimique des légumes. Expliquez donc pourquoi cette fille est blonde, tandis que sa sœur est brune, et leurs frères châains, cuivrés ou très blancs !

Au Canada comme en Europe, on remarque de semblables différences. Là-bas comme ici, les hommes et les femmes sont robustes dans certaines localités, et pourtant elles sont souvent voisines d'un village ou d'une commune où règnent la débilité et la faiblesse du corps. Affaires d'influences locales. Les animaux sont soumis aux mêmes conditions. Nous ne nous attacherons donc pas à expliquer au long cette théorie, car elle est reçue de nos jours par la masse des lecteurs éclairés.

Avons-nous des chevelures noires, des yeux noirs, des peaux foncées en abondance et à l'excès ? Non, assurément non, pas plus que les autres peuples. On peut même affirmer que les individus dont les traits de la figure ou la coloration de la peau rappellent le type sauvage sont rares parmi nous. Dans bien des cas, en remontant à deux ou trois générations, on constate que la couleur n'est pas aussi sombre ; probablement, les petits-fils de ceux d'aujourd'hui retourneront à la teinte primitivement pâle.

Et l'on arrive ainsi à se demander si nous avons réellement des yeux noirs, des peaux bistrées, des coiffures ailes de corbeaux en plus grandes quantités qu'autrefois, proportion gardée avec le chiffre de la population. Celui qui pourra répondre et éclaircir ce doute aura trouvé une parfaite nouveauté. Et encore, la question ne sera pas résolue, puisqu'il faudra prouver l'ascendance sauvage, et ceci n'est pas du tout possible.

BENJAMIN SULTE

---

## RÉPONSES

---

**Les gouverneurs anglais de Trois-Rivieres.** (II, IV, 180.)—Lorsque les capitulations de Québec (18 septembre 1759) et de Montréal (8 septembre 1760) eurent lieu la France et l'Angleterre étaient en guerre. Comme rien de défini n'avait été conclu au sujet des résultats de cette guerre, les autorités militaires britanniques administrèrent le Canada jusqu'au traité de Paris, le 10 février 1763, qui fit passer ce pays de l'autorité du roi de France à celle du roi d'Angleterre. La proclamation de cette cession fut faite ici le 17 mai 1763 par le général Gage.

Comme il fallait du temps pour remettre les affaires en ordre ce ne fut que le 10 août 1764 que le gouvernement civil remplaça le pouvoir des chefs militaires.

Conséquemment, la période comprise entre la capitulation de Montréal et le 10 août 1764 est connue sous le nom de *règne militaire*.

Afin d'administrer le pays un peu régulièrement trois gouvernements militaires furent établis : un à Québec, l'autre à Montréal et le troisième à Trois-Rivières.

Huit jours après la capitulation de Montréal, le colonel Burton était nommé lieutenant-gouverneur de Trois-Rivières et le général Murray était continué dans ses fonctions de lieutenant-gouverneur du district de Québec. Le 21 septembre, le général Gage était nommé lieutenant-gouverneur de Montréal.

Ces trois officiers dirigèrent leurs districts respectifs sous le commandement du général Amherst, qui stationnait à New-York.

Le général Gage resta à Montréal jusqu'au mois d'octobre 1763. Il fut alors transféré à New-York pour prendre la place du général Amherst comme commandant-en-chef.

Le colonel Burton eut le commandement du district de Trois-Rivières jusqu'au 5 mai 1762, date de son départ pour aller prendre part au siège de la Havane. Il revint en mars 1763, et reprit son commandement qui pendant son absence, avait été exercé par le colonel Haldimand, l'officier senior de la garnison.

Le général Murray continua à avoir un contrôle direct et personnel sur le district militaire de Québec pendant toute cette période, et lorsque l'autorité civile remplaça l'autorité militaire il devint gouverneur du Canada. Sa commission arriva au commencement d'août 1764 et il fut proclamé à Québec le 10 août. Haldimand le proclama à Trois-Rivières le 15 août devant les troupes en armes.

La nomination de Murray comme gouverneur-général du Canada mit fin à l'autorité civil des lieutenants-gouverneurs militaires de Montréal et de Trois-Rivières. La transmission de ces pouvoirs causa quelque confusion ; pendant quelque temps même il y eut conflit sur les pouvoirs de Murray de gouverner ces deux districts.

Lorsque le général Gage laissa Montréal en octobre 1763, Burton prit le commandement des troupes de ce district mais il continua à agir comme lieutenant-gouverneur de Trois-Rivières. Haldimand fut, de nouveau, second en commandement jusqu'à juillet 1764, alors que, à la résignation de Burton, il devint lieutenant-gouverneur.

Dans mon *Year Book*, je n'ai pas inclus Cramahé et Holmes dans ma liste des gouverneurs militaires de Trois-Rivières pour la bonne raison qu'après le 10 août 1764 il n'y a pas eu de lieutenants-gouverneurs militaires.

Toutes les fonctions de Cramahé ont consisté à se rendre à Trois-Rivières, vers la fin de novembre 1764, et à faire transporter à Québec tous les papiers du greffe du district.

Quand à Holmes il était le capitaine senior et c'est à lui que Haldimand remit le commandement militaire de Trois-

Rivières le 5 juillet 1765, onze mois environ après que la nomination du gouverneur civil de la province de Québec, Murray, eut privé Haldimand de la charge de lieutenant-gouverneur de Trois-Rivières. Le transfert des pouvoirs de Haldimand à Holmes ne regardait pas plus le gouvernement du Canada que le transfert aujourd'hui du commandement de la milice canadienne du major-général Gascoigne au major-général Hutton.

GEORGE JOHNSON

**Chouart en 1662.** (IV, I, 405.)—D'après le journal de Radisson, il nous est facile de suivre Chouart des Groseilliers et Radisson lui-même dans le voyage qu'il firent ensemble au lac Michigan l'automne de 1658, leur entrée dans le lac Supérieur en 1659, leurs courses dans le territoire des rivières Chippewa et Sainte-Croix durant l'hiver de 1659-1660 et leur retour aux Trois-Rivières l'été de 1660. Ensuite, jusqu'au mois d'août 1661, ils restent aux Trois-Rivières, comme l'explique clairement la narration de ces deux hommes. Ils ajoutent que, vers la fin d'août 1661, tous deux partirent nuitamment de cette place, parce que M. de la Poterie leur avait défendu de reprendre leurs explorations, et qu'ils arrivèrent, au mois de novembre, à la baie Saint-Esprit au sud du lac Supérieur. Les voyages qu'ils firent, l'hiver de 1661-62 jusqu'à Saint-Paul sur le Mississipi et l'été de 1662 jusqu'à la rivière des Groseilliers (le Grand Portage) au nord-ouest du lac Supérieur sont racontés presque jour par jour. Enfin ils constatent leur arrivée aux Trois-Rivières vers la fin d'août 1662 en compagnie des Outaouais et autres Sauvages des grands lacs.

Comment se fait-il que le Père Jérôme Lalemant ait écrit le passage suivant dans le *Journal des Jésuites* ?

“ Je partis de Québec le 3 mai 1662 pour les Trois-Rivières. Je rencontrai des Grosilliers qui s'en allait à la mer du

nord. Il passa la nuit devant Québec avec dix hommes et étant arrivé au cap Tourmente, il écrivit à monsieur le gouverneur.”

Au mois de mai 1662, Chouart et Radisson étaient dans le voisinage de Chagouamigon au sud du lac Supérieur où ils avaient une cache de six cents peaux d'orignal et autres pelleteries valant soixante mille francs.

J'ai lieu de croire que Chouart fit le voyage à la mer du nord (baie d'Hudson) en mai ou juin 1663, mais alors d'où vient que la note du 3 mai du Père Jérôme Lalemant est inscrite en 1662 ?

BENJAMIN SULTE

**Lieutenants-gouverneurs de Québec.** (IV, VII, 478.)—Le premier lieutenant-gouverneur de Québec, sous le régime anglais, a été le colonel Burton, nommé en même temps que Murray, le 23 octobre 1759. K.

**L'origine du mot Chawinigane.** (IV, IX, 507.)—Lorsque j'écrivis mes *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, j'allai prendre des renseignements dans une famille qui avait passé de longues années au milieu des Algonquins appelés *Têtes de boule*. Parmi ces bonnes gens, je trouvai une vieille sauvage qui, malgré ses quatre-vingts ans, paraissait encore pleine de force et d'intelligence. Je profitai donc de la bonne occasion qui s'offrait à moi, pour poser la question suivante :

—Dans la langue algonquine, comment nommez-vous la chute de Chawinigane ?

La vieille me répondit immédiatement : Achawénékame, en appuyant très fortement sur la syllabe *wé* ; et le chef de la famille donna une marque d'assentiment, comme pour dire que c'était bien cela.

—Mais Achawénékame, continuai-je, qu'est-ce que cela veut dire ?

—Cela veut dire crête.

—Et pourquoi ce nom de crête ?

—Parceque les Sauvages étaient obligés de monter sur une crête de rocher, quand ils faisaient le portage de la chute.

Je me souvins alors de ce rocher que le Saint-Maurice contourne quand il va former la chute de Chawinigane, et je me dis à moi-même que le nom donné par les Sauvages est véritablement bien trouvé.

Je me rappelai aussi que dans ma jeunesse les gens instruits disaient plutôt Chawinigame, ce qui se rapproche encore plus du terme algonquin.

Voulant cependant avoir quelque chose de bien positif, je dis à mes interlocuteurs :

—Vous savez que, nous autres, nous disons Chawinigane ; le mot ainsi prononcé n'a-t-il pas un autre sens que le terme Achawénékame ?

Ils me répondirent tous les deux à la fois : C'est la même chose.

Depuis cette conversation que je rapporte aussi fidèlement que possible, je suis demeuré convaincu que Chawinigane est un mot algonquin, que ce mot veut dire crête, et que lui chercher péniblement une autre étymologie c'est perdre son temps et ses peines.

L'ABBÉ N. CARON

**Les officiers du régiment des Meurons.** (IV, IX, 512.)—Quelques Canadiens entrèrent comme officiers dans le régiment des Meurons. M. Planté, de Québec, en fit partie en qualité de major. M. Théodore Doucet, notaire de Montréal, s'enrôla aussi dans le régiment des Meurons et parvint jusqu'au grade de major. On conserve encore dans sa famille la médaille commémorative que la reine Victoria lui accorda pour services rendus à l'Angleterre.

Voici une liste des officiers du régiment des Meurons : Colonel, G.-T. Wolkes ; Lieutenant-colonel, H. Meuron

Bayard ; Majors, Théodore Doucet et C.-E. de May ; Capitaines, A.-L. Peter, C. de Rham, Nicolas Fuchs, P.-D. D'Orsonnens, F.-L. Bourgeois, Geo. Forbes ; Lieutenants, A.-N.-G. de Montenach, Strans Schonltz, William Robins, J.-T. de Massang, A. de Loriol, Joseph Vittmer, Charles Meuron, Thomas Triggs, Louis Simoneau, Frédérick H. Perret.

E. VALOIS

**Les Jarrets noirs de la Beauce.** (IV, X, 525.)— Jadis il y avait des savanes et des terrains humides entre la région de la Beauce et la côte du Saint-Laurent. Les gens de la Beauce pour les traverser ôtaient leurs souliers et les gens de Lévis qui les voyaient les pantalons retroussés, les jarrets couverts de boue, leur avaient donné ce surnom.

ERNEST GAGNON

**La croix de l'île de la Visitation.** (IV, XI, 533.)—Une tradition bien précieuse pour la paroisse du Sault-au-Récollet, se rattache à la sainte dépouille du premier martyr du Canada, le père récollet Nicolas Viel, précipité, en 1625, par les barbares Hurons, dans le dernier saut de la rivière des Prairies.

De tout temps une croix a été entretenue sur la partie la plus élevée de l'île de la Visitation. Les missionnaires de la Nouvelle-Lorette, tous les curés, d'accord avec leurs paroissiens, ont eu à cœur de la renouveler, de la conserver. Elle s'élève en face du saut réellement le dernier de la rivière des Prairies. Aucune raison ordinaire ne peut y expliquer sa présence. Ce n'était pas la croix sur le bord du chemin ; de tout temps elle dominait une île inhabitée. Si vous demandez aux anciens pourquoi cette croix a été plantée, ils vous répondent qu'ils ont entendu dire dans leur jeune âge qu'autrefois un religieux a été enterré là.

Je recueille cette tradition avec un profond respect, personne ne m'accusera de témérité en m'appuyant sur elle

pour dire que le vaillant martyr a bien pu dormir son premier sommeil de mort sur cette plage, là où la croix s'élève, et que l'on a entretenue avec tant de fidélité.

L'effroyable attentat une fois commis, les voyageurs ayant descendu le dernier saut, ont entendu les cris farouches des Sauvages sur la rive. Ils ont vu " les affiquets " flottant sous la brise ; certainement quelque chose d'étrange se passait.

Ils sont accourus, puisque le Père Leclercq atteste qu'ils ont sauvé la chapelle et le calice. Des recherches immédiates ont été faites. Une fois le corps retrouvé, peut-être plusieurs jours après la mort, comment pouvait-on le transporter à Québec ? Ne puis-je pas supposer qu'on l'a enterré à cet endroit, et qu'on est venu le chercher plus tard dans une embarcation plus propre à son transport ? Je ne vois que cette manière d'expliquer la présence de cette croix, comme aussi la tradition qui s'y rattache.

J'aime ces souvenirs du passé, et je cherche à garder, belles et pures, les traditions des aïeux. Elles sont comme incrustées aux flancs des frêles embarcations d'antan, aux rochers escarpés de nos montagnes, comme aussi elles plongent dans le fond des eaux en furie, pour déposer sur les gazons vierges de nos plages, les restes de nos plus grands héros !

Qu'elles soient vraies ou douteuses, ces traditions, elles accusent quand même chez nous un souvenir qui ne meurt pas, une pensée de reconnaissance qui passe d'un cœur à l'autre, vrai culte des patriotiques exploits, des immenses sacrifices, des morts de héros, trame mystérieuse et sacrée de gloire, se perpétuant saine et vivace au sein de nos campagnes.

La croix abrite toutes ces saintes choses, consacre pour toujours d'aussi glorieux souvenirs. Aussi jeunes ou vieux, tous saluent ce signe de vraie conquête, de garde tutélaire.

Qu'ils vénèrent toujours à son ombre la mémoire de cet homme du plus pur et du plus généreux dévouement !...

Quand vous promèneriez vos pas sur cette rive par une belle soirée, que le soleil dorera la cime des escotes, plongé dans les doux charmes de la nature, arrêtez vos regards sur cette onde, et demandez-lui de vous dire quelque chose des courages et des immolations du passé, afin d'animer votre vie du souffle des nobles aspirations.

L'ABBÉ CHS-P. BEAUBIEN

**La première église protestante au Canada.**

(IV, IX, 513.)—A environ un quart de mille du manoir seigneurial de Berthier, *en haut*, se dressait encore, il y a quelques années, une petite chapelle en pierre qui ne différait des habitations de la campagne que par son clocher. Sur un des murs une tablette de marbre portait une inscription racontant presque toute l'histoire de la petite construction. Elle se lisait comme suit :

“ This Chapel was erected for Divine Worship by—the Honble. James Cuthberth, Esqr. Lord of the Mannor—of Berthier, Lannorai Dautry New-York MasKanonge—& and the first Built since the Conquest of New-France 1760—And in Memory—of Catherine Cuthbert his spouse who died March—the 7th 1785 aged 40 years, mother of 3 sons and—7 daughters 19 Years Married—Caroline one of her Daughters, is enterr'd in the—west end of this Chapel near her Mother, she was—a good wife, a tender Mother ; her Death was much—lamented by her family & acquaintance —anno domini 1786.”

Cette inscription avec une épitaphe à l'intérieur à la mémoire de l'un des Cuthberts indiquaient que la chapelle avait servi de caveau funéraire pour quelques-uns des membres de la famille du seigneur.

Cette chapelle avait été bâtie en 1786 par l'honorable James Cuthbert, de Castle Hill, Inverness, Écosse, premier seigneur anglais de Berthier, et nommée Saint-André. Il n'y a pas de doute que ce fut le premier temple érigé au Canada pour le culte protestant.

La chapelle de Berthier fut desservie pendant quelques années par un ministre presbytérien qui était venu d'Écosse et qui vivait au milieu de la famille Cuthbert en qualité de précepteur.

Dans un ouvrage intitulé : “ *A tour through Upper and Lower Canada* ”, publié à Lithchfield, en 1799, l'auteur, parlant de Sorel, écrit :

“ L'église anglaise est la seconde bâtie dans cette province. Une petite chapelle avait été élevée antérieurement sur la rive opposée du Saint-Laurent, plutôt comme un monument ou un mausolée pour les morts que comme un temple pour une nombreuse congrégation.”

WM. McLENNAN

### **Les faux sauniers au Canada. (IV, X, 522.)—**

On trouve de curieux renseignements en parcourant nos vieilles archives. Il y a quelque temps, en cherchant autre chose, je rencontrais à plusieurs reprises, la mention de faux sauniers, qui avaient été envoyés au Canada sous la domination française.

Qu'était-ce qu'un faux saunier ? Plus d'un lecteur se posera sans doute cette question. Disons d'abord ce que c'est qu'un saunier. Un saunier est un homme qui fait ou qui vend du sel. “ L'art du saunier, dit un auteur qui traite de cette matière, consiste à extraire pendant la saison chaude, le sel marin des eaux de la mer. Ces eaux, admises dans de vastes réservoirs inférieurs au niveau des plus hautes marées, sont ensuite distribuées sur de vastes espaces où elles subissent l'action des vents et du soleil ; concentrées progressive-

ment sur une série d'aires d'évaporation, elles laissent enfin déposer à l'extrémité de ce système de circulation, le sel qu'elles tiennent en dissolution." Un saunier est donc un fabricant ou un marchand de sel. Et le faux saunier était celui qui fabriquait ou qui vendait du sel en contrebande.

En France, sous l'ancien régime, le commerce du sel n'était pas libre. L'État en avait le monopole, comme il a encore aujourd'hui, le monopole de la vente du tabac.

Je cite de nouveau l'auteur dont je viens de reproduire quelques lignes : " C'était l'État qui vendait exclusivement le sel ; non seulement il le vendait au prix qu'il voulait, mais encore il en imposait la consommation et l'achat. Dans certaines provinces, chaque paroisse était obligée de prendre et de payer au grenier à sel, autant de fois 11 livres trois quarts pesant de sel que la paroisse comptait d'habitants, sans distinction de sexe ni d'âge. Cet impôt pesait donc d'un poids très lourd sur les familles qui avaient beaucoup d'enfants. Dans d'autres provinces, on n'était taxé qu'à 9 livres par tête. Il n'y avait nulle uniformité, aucun ordre, ou plutôt c'était un désordre réglé. Ici on était contraint d'acheter plus de sel qu'on en pouvait consommer ; ailleurs, on ne pouvait pas obtenir de la gabelle, même en le payant, le sel dont on avait besoin... Même inégalité pour le prix. Telle province payait le sel deux fois plus cher que ses voisins." Ce régime fiscal constituait certainement un grave abus qui engendra le faux saunage et les faux sauniers.

Le commerce frauduleux du sel fut pratiqué en grand, aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. C'était une lutte constante des contrebandiers contre la gabelle. On appelait gabelle, plus spécialement l'impôt du sel, quoique, par extension, on ait fini par appliquer ce terme à l'impôt sur les divers produits et denrées. La dâreté et les excès du

fisc multiplièrent les infractions. Le faux saunage devint une institution, et les faux sauniers une classe dans la société. Des nobles, des militaires, des femmes, se livrèrent à ce métier lucratif, mais dangereux.

Les pénalités contre les faux sauniers étaient terribles. " Le gentilhomme était déchu de sa noblesse, privé de ses charges, sa maison était rasée. Le roturier pouvait être pendu, en cas de récidive. Les femmes étaient condamnées à 200 livres d'amende pour la première fois, au fouet pour la seconde, au bannissement pour la troisième." La déportation était une des punitions les plus fréquentes. Il y eut des années où il y eut 4,000 saisies dans l'intérieur des maisons, 10,000 sur les routes et lieux de passage, 300 condamnations aux galères, 17 à 1800 emprisonnements. Et malgré tout cela le faux saunage florissait.

Les faux sauniers étaient souvent condamnés à la déportation. Lorsque la colonie française du Canada eut pris une certaine assiette, on commença à y déporter quelques-uns de ces contrebandiers condamnés. Ils étaient souvent placés chez des particuliers pour lesquels ils étaient forcés de travailler. Il paraît que, de prime abord, on apprécia favorablement ce système au Canada.

Le 1er mai 1731, M. de Maurepas, ministre de la marine, écrivait à MM. de Beauharnois et Hocquart au sujet de l'envoi de soixante faux sauniers dans la colonie. Le 5 octobre suivant, le gouverneur et l'intendant écrivaient de leur côté au ministre que les faux sauniers envoyés " se sont tous trouvés gens de bons services ", et qu'il fallait en envoyer d'autres.

Le 14 octobre, Mgr Dosquet, coadjuteur de Mgr Duplessis de Mornay pour le diocèse de Québec, demandait des faux sauniers pour mettre sur sa propriété de Samos. Le 7 octobre 1735, MM. de Beauharnois et Hocquart accusaient ré-

ception de cinquante-quatre faux sauniers " qui ont été distribués dans le pays comme engagés." Le 5 octobre 1736, ils informaient le ministère qu'il y avait des faux sauniers infirmes qu'il faudrait renvoyer. Le 8 octobre, ils revenaient sur ce sujet, et déclaraient que les infirmités des faux sauniers et des personnes envoyées dans la colonie par lettre de cachet en faisaient un embarras pour le pays.

Cependant la pratique de déporter ici des faux sauniers se continua encore. En 1739, il en arriva soixante qui furent placés dans la colonie. En 1743, M.M. de Beauharnois et Hocquart exposaient au ministre la difficulté qu'il y avait à placer les faux sauniers qu'on envoyait de France. Et peu à peu, il semble que les autorités de la mère-patrie abandonnèrent cette pratique.

Il m'a paru que cette particularité des contrebandiers déportés au Canada méritait d'être notée.

#### IGNOTUS

**Le mot " nourritureau "**. (IV, XI, 534.)—Chez nos aïeux, il était d'usage, beaucoup plus qu'aujourd'hui, pour un père ou une mère de *se donner* à l'un de ses enfants c'est-à-dire faire donation entre vif obligeant le donataire à payer une pension en nature aux donateurs. Chaque article à fournir, et sa quantité obligée, était nommément désigné et c'est alors qu'arrivait dans la nomenclature : " *un nourritureau* " c'est-à-dire un porc engraisé ou prêt à la boucherie.

C'est le nom de *nourritureau* que l'on trouve dans les nombreux actes de donation que nous avons pu lire dans les comtés d'Yamaska et de Nicolet ; et non, le nom de *natureau* qui a pu s'employer cependant peut-être ailleurs.

Dans ces localités le nom de *nortureau* que les gamins se lancent à la face paraît bien venir par abréviation du nom de *nourritureau* par lequel leurs pères désignaient un porc gras et en général un goret.

L. E. D.

**Les “habitants” canadiens.** (IV, XI, 537.)—On appelait *habitants* ceux qui venaient se fixer au Canada pour cultiver la terre, par opposition à ceux qui ne faisaient qu'y passer pour le trafic. Le mot est resté, et signifie au Canada *cultivateur*.

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

**La Saint-Eloi.** (IV, XI, 538.)—Saint Eloi était le patron des armuriers, qui étaient relativement fort nombreux sous l'ancien régime. Dès 1676 les armuriers de Montréal étaient constitués en une corporation dont le but était de faire dire une grand messe tous les ans à la Saint-Eloi et d'y donner un pain bénit. Cette société ayant expulsé un nommé Fezeret sous prétexte qu'il était séditieux, celui-ci s'adressa au procureur fiscal et fit condamner ses confrères à dix livres d'amende chacun et solidairement et de plus à l'obligation de continuer à faire célébrer la grand messe le jour de la Saint-Eloi.

T. ST-PIERRE

**Pointe a Lessay.** (III, II, 295.)—La plus vieille orthographe connue de ce nom, que Montcalm dans ses lettres au marquis de Montcalm (*Lettres du Marquis de Montcalm au Chevalier de Lévis*, publiées sous la direction de l'abbé H.-R. Casgrain) écrit de quatre manières différentes, remonte à l'année 1688 et elle s'orthographie comme suit *Pointe à Lessay*.

Cette *Pointe à Lessay* apparaît à l'endroit appelé *entre les deux églises* sur une carte manuscrite intitulée : *Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France, mesurée très exactement, en 1688, par le sieur de Villeneuve, Ing.*”

Ce sieur de Villeneuve n'est autre que Robert de Villeneuve, ingénieur royal en la Nouvelle-France, auteur de la *Carte du Siège de Québec par les Anglais en 1690*.

M. Philéas Gagnon, bibliophile, a fait photographeur au *Dépôt des cartes, plans et journaux de la marine*, à Paris, cette *Carte des environs de Québec, en 1688*. E. M.

QUESTIONS

545—Je vois que René, baron de Portneuf, fut “chevalier de l'ordre du Roi”. Qu'est-ce que c'était que cet ordre du Roi ? A-t-il été publié un ouvrage sur les ordres honorifiques qui pourrait me donner quelques éclaircissements là-dessus ?

XXX

546—Peut-on me donner des renseignements sur le naufrage de la frégate française *l'Africaine* sur les récifs de l'île de Sable au commencement du siècle ?

MARIN

547—Le populaire appelle les habitants de l'île d'Orléans des *sorciers* et ceux de l'île-aux-Coudres des *marsouins*. Pourquoi ?

RIOT

548—M. Léon Gérin, fils d'Antoine Gérin-Lajoie, a visité, en 1885, les ruines du palais des Thermes, à Paris, sous l'ancienne abbaye de Cluny. Il y a vu, sur une pierre tombale, l'inscription suivante :

“ In memoriâ æternâ erit justus—Ps. III. Henri de Longuillies de Poincy, chevalier, en son vivant lieutenant de roi en Canada et capitaine aux îles de Saint-Christophe, après avoir donné à l'église de céans un calice d'or, une chasuble de damas, un crucifix d'ivoire et quelques autres ornements, lui a légué par testament cinquante-deux livres de rente annuelle et perpétuelle, à la charge d'une messe haute toutes les semaines.

Priez pour lui—Le corps peut mourir—Mais l'âme est immortelle ;—Et comme elle était belle—La justice de Dieu la fera peu souffrir,—Ainsi soit-il.”

Sait-on quelque chose du personnage mentionné sur la pierre tombale de l'abbaye de Cluny ?

S. B.

549—Les habitants des Etats-Unis appellent les Canadiens-Français des *Kannucks*. Je serais fort aise de connaître l'origine et le sens de ce sobriquet.

FRANC.-A.

550—Dans le contrat de mariage de Ramezay fait à Québec en 1690, il est désigné ainsi : “ M. Claude de Ramezay, chevalier seigneur de la Jesse Montigny Rivière, fils de defunt timothée de Ramezay, chevalier seigneur des d. lieux situez en la province de bourgogne Evesché de langres, et de Dame Catherine Triboullard, ses père et mère ”. De qui Thimothé de Ramezay descendait-il ? Appartenait-il à une famille écossaise du nom de Ramsey, ainsi qu'on l'a souvent affirmé ? Si tel est le cas, quel fut le premier Ramséy qui s'établit en France ? Pouvez-vous me donner la description des armes de Ramezay ?

GÉNÉA

551—Je vois dans un ouvrage récemment publié en France qu'on donne aux Irlandais du Canada le sobriquet de “ Bas de soie ”. Est-ce bien vrai ? Pourquoi ce surnom ?

ROP

552—Un ami m'affirme qu'on possède à la cathédrale de Sherbrooke un tableau original de Michel-Ange. J'aimerais à avoir des preuves avant de croire à la chose. Pouvez-vous m'édifier là-dessus ?

PEINT

553—Qu'appelle-t-on *file indienne* ?

L. O. R.

554—Quel fut le premier trappiste canadien ?

REL.

555—L'île de Brion, une des Madeleines, que les Anglais s'obstinent à nommer *Byron's Island*, n'aurait-elle pas été nommée ainsi en l'honneur de Philippe de Chabot, seigneur de Brion, qui aida beaucoup Cartier à faire son voyage de découvertes au Canada ?

NAVIG.

556—A-t-on des “ avocats de Saint-Pierre ” au Canada ?

T. P.

557—D'où vient le dicton populaire : *Beignet de Sainte-Rose* ? ”

CURIEUX

558—Ce discours qu'on met dans la bouche du colonel de Salaberry avant que de commander le feu, le matin de Châteauguay, est-il bien authentique ?

NAÏF

# TABLE DES MATIERES

Acadiens après leur dispersion, Les.....	223, 284
Ailleboust, Le gouverneur d'.....	351
Aldelshein, Charles-Frédéric d'.....	319
Alfonse, Le pilote Jean. 135, 305	
Ambroise, Le gobelet d'argent du père.....	52
Angleterre et la France en 1774, L'.....	95
Anguille, La peau d'..	63, 118
Année de la grande noirceur. L'.....	83
Apôtres, Le club des douze	88
Archives, Nos. 160, 217, 252, 311	
Aubéry, Le Père.....	191
Avocats sous l'ancien régime, Les.....	18
Bagot, Sir Charles.....	249
Baie Saint-Paul, Le congrès de la.....	31, 61
Bailly de Messein, Mgr. 320, 348	
Ballestaquin, sieur de Chesne, Gabriel.....	351
Bank of Lower-Canada, The.....	82, 94
Banque Henry de La Prairie, La.....	96
Baronnets de la Nouvelle-Ecosse, Les.....	64
Baronnie Canadienne, La dernière.....	127, 185, 212
Barons, Le club des...	160, 251
Basilique Notre-Dame de Québec, Les caveaux de la.....	98, 130
Bateaux à vapeur sur la rivière Saguenay, Les.	31, 180
Beaujeu, confesseur de Louis XVI, L'abbé de...	191
Beaver Club, Le.....	160, 216
Bedini au Canada, Le délégué apostolique.....	160
Bégon, Notes sur l'intendant.....	265
Bélanger, L'abbé Charles-Edouard.....	95, 154
Beresford, L'origine du nom.....	80
Berquin, Les œuvres de.	95, 122
Biard, Le Père Pierre.....	192
Bigot, Le Château.....	194
Bigot, Les malversations de l'intendant.....	288, 342
Birdsey & Co, marchands à Québec.....	63
Blocus continental et le Canada, Le.....	287, 317
Bœufs, Manière de les atteler au Canada.....	256
Boileau, député de Chambly, René.....	306
Boissons au Canada, Le Commerce libre des.....	255
Rolton, L'origine du nom.	287
Bonnets à bateaux, Les..	256

- Bourlamaque après la guerre du Canada ..... 20  
 Brébeuf, Le père Jean de 191, 220  
 Brome, L'origine du nom. 287
- Cabaret à Québec, Le premier..... 31, 116  
 Cadet, Le munitionnaire. 223  
 Cadillac, Antoine de Lamothé..... 209  
 Campbell indien, Un..... 46  
 Canada et le blocus continental, Le..... 287, 317  
 Canada ou " en " Canada, " Au " ..... 22  
 Canadien errant, L'origine de la complainte, Un..... 255  
 Canadiens au Pôle Nord, Les..... 159, 215, 279  
 Canadiens-Français, Les emblèmes des ..... 63, 119  
 Canadiens - Français et Sauvages..... 360  
 Cancer, La guérison du... 287  
 Cardinal canadien, Le premier ..... 356  
 Cartier, Le quatrième voyage de ..... 140  
 Cartier, Les Compagnons de..... 320  
 Castor, symbole du Canada, Le..... 63, 119, 153  
 Catéchismes Canadiens, Les..... 127  
 Caveaux de la basilique Notre-Dame de Québec, Les..... 98, 130  
 Cent Associés, Les noms des ..... 288  
 Centenaire authentique, Une ..... 79  
 Champlain, La chapelle..... 290, 321  
 Champlain, L'oraison funèbre de..... 63  
 Champlain, Madame de... 304
- Champlain, Une servante de..... 274  
 Chemin de fer sur la glace, Un..... 31, 59  
 Chouart des Groseillers, Médard..... 32, 92, 150, 366  
 Citadelle, Dans les fossés de la ..... 307  
 Clocher de l'ancien collège des Jésuites, Le..... 32  
 Colborne, Portrait de sir John..... 225  
 Conseil Souverain, Le lieu des séances du..... 127, 183  
 Conspiration de 1806, La... 41  
 Constantin de l'Halle, Les deux religieux... 255  
 Couette de nos ancêtres, La 320  
 Couillard, L'abbé..... 255  
 Coutume américaine, Une ancienne..... 134  
 Craig, Portrait de sir James 97  
 Craig, Une médaille sur sir James..... 63, 120  
 Cugnet, Nicolas..... 209  
 Cuillers, Les fondeurs de..... 128, 158
- Dalhousie, Portrait de lord 65  
 Délégué en Angleterre en 1763, Un ..... 63  
 Denonville, La trahison de..... 95, 123, 183  
 Desmeules à Québec, La rue..... 160  
 Desty, Robert..... 72  
 Dolbeau, Les deux Pères. 191  
 Dollard, Où a eu lieu le combat de..... 146  
 Dorchester, Le pont..... 54, 87  
 Dorchester, Portrait de lord 161  
 Drouet de Richarville, Le récit du sieur..... 128  
 Dubuc, Antoine..... 96  
 Duchesneau et Frontenac 192  
 Dumas, Le sieur..... 319  
 Durham, Le rapport de lord 25

- Eglise protestante, La première..... 288,318,347 371  
 Elgin, Portrait de lord... 257  
 Episode de 1837-38, Un... 207  
 Etats-Unis, Le drapeau étoilé des..... 191, 253  
 Exécution capitale à Québec..... 80,144
- Farnham, L'origine du nom..... 287  
 Faux-Sauniers, Les ..... 319  
 Foi et hommage..... 242  
 Forillon, Le ..... 224, 285, 314  
 France et l'Angleterre en 1774, La..... 95  
 Francs-maçons canadiens, Les premiers... 128, 188, 214  
 Fréchette, Charles..... 288  
 Frémont, Les ancêtres du général..... 277  
 Frontenac et Duchesneau 192  
 Frontenac, Le cœur du comte de ..... 245  
 Frontenac parrain ..... 34
- Gand, François de Ré dit M. .... 287  
 Gannes, Louis de ..... 223  
 Garneau, " Voyage en Angleterre et en France. . 159, 190, 279  
 Gosselin, Le commandant. 6  
 Gouverneurs, Les appointements de nos ..... 319  
 Gouverneurs morts au Canada, Les..... 127, 210, 249  
 Gouverneurs sous le régime français, Nos..... 24
- Habitant, L'origine du mot..... 352, 376  
 Haut-Canada, Les lieutenants-gouverneurs du.. 191, 218, 281
- Head, Le fils de sir Edmund-Walker ..... 58, 90  
 Head, Les deux gouverneurs ..... 143  
 Head, Portrait de sir Bond 32  
 Henry's Bank of Laprairie, La ..... 96  
 Hinsdell, Le captif anglais 354  
 Hochelaga, La signification du mot..... 224, 286  
 Houdin, Le récollet ..... 31  
 Houël, M. .... 224  
 Howick, La paroisse de 159, 190  
 Huananiche ou Ouananiche..... 63, 338
- Institution royale, la décadence de l'..... 66  
 Iroquois sur les galères, Les..... 95, 123, 183
- Jarretière, Un Canadien décoré de la..... 32, 92  
 Jarrets noirs, Les..... 320, 369  
 Jésuites, La suppression des Relations des..... 226  
 Jésuites, Leur mascarade à Mâcon en 1651..... 159  
 Jésus près Montréal, L'île. 128  
 Johnstone, Le chevalier.. 128  
 Jonquières au Canada, Les de La..... 275  
 Journaux du Canada, Les 28  
 Jubilaires, Quatre ..... 71  
 Juchereau de Saint-Denis, Louis..... 352
- Kent et le curé Renault, Le duc de..... 246
- LaBrosse, La mort du Père de..... 11, 77  
 LaBrosse, Les manuscrits montagnais du Père de. 159  
 LaFontaine, Sir L.-H..... 139

LaGalissonnière, Le titre de noblesse de M. de .....	85	Monroe, La doctrine.....	1, 1
Langue française et le traité de 1763, La..	191, 312	Montcalm et Wolfe, L'inscription du monument	32
LaPlace, Le commandant	160	Montel " armateur des Isles du Canada ".....	128
LaSalle, L'orthographe du nom .....	128, 308	Montmagny et la mort de Ohamplain, M. de .....	31
LaTerrière, Les descendants du docteur...	63, 117	Montmorency, La hauteur de la chute.....	224
Latresse et la presse des matelots.....	22	Mornay, Mgr Duplessis de	258
Lejeune, Les deux premiers élèves du Père...	31, 91	Mounier, François .....	343
Lessay, La Pointe à.....	376	Mountain, lord-Evêque de Québec .....	287, 316
Lévis, l'île Oracointou et le fort.....	179	Murillo au Canada, Un tableau de.....	303
Londres, L'incendie de...	92	Murray, Le général James	113
Longueuil, La baronnie de.....	127, 185, 212	Natureau, Le mot.....	351, 375
Longueuil, Le nom de...	114	Naufrage en face de La-prairie en 1819, Un.....	64
Longueuil, Le premier baron de.....	47	Navire espagnol à Québec en 1759, Un.....	178
Louis, Le Frère .....	96, 125	Nègres à Québec sous le régime français, Les...	149
Louis-Philippe et le Canada.....	96, 126	Nelson, Le docteur Wolfred.....	160
Maison en pierre sous la terrasse Dufferin, Une.	127	Niagara, La première mention des.....	128
Maizerets, M. de.....	287	Noirceur, L'année de la grande.....	83
Malherbe, Le Frère.....	85	" Nos institutions, notre langue et nos lois ".....	181
Marié cinq fois.....	242	Nouveau-Brunswick, Le..	320
Marquette, La signature du Père.....	255, 286	Ongmaahra, La rivière... ..	256
Martel, Jean.....	243	Ontario, Les lieutenants-gouverneurs d' .....	191, 218, 281
McLane, L'exécution de David.....	80, 144	Oracointou et le fort Lévis, l'île.....	179
Médecine au Canada, Les pionniers de la.....	159, 339	Origide des premiers habitants du Canada, L'..	117
Messe en la Nouvelle-France, La première ...	162	Ottawa, Outaouais ou Outaoua .....	127, 187, 213
Mesures de nos pères, Les.	192	Ouananiche et huananiche.....	63, 338
Metcalfe, Portrait de lord	321		
Meurons, Le régiment des.....	288, 318, 346, 368		
Mezzofante et Mgr Plessis	30		
Michel, Le vice-amiral Jacques.....	281		

Pain bénit, Le.....	127, 157	Revenant, La messe du.	51, 166
Paradis, Le capitaine	192, 221	Rhéaume, cammandant	
Peintres sous le régime		des milices .....	224
français, Les.....	223	Richmond, Portrait du duc	
Péré, Le sieur .....	160	de .....	193
Petite-Nation, La seigneu-		Roberge, serviteur de Mgr	
rie de la .....	128, 173	de Laval.....	63, 181
Peuple de gentilshommes	26	Rocheblave, La famille de	357
Plessis et Mezzofante, Mgr	30	Rœbuck, John-Arthur	160, 310
Poëles dans les églises,		Rohault, René.....	193
L'introduction des.....	352	Rousseau, Le général Lo-	
Ponent, La marine de.	320, 348	well-Harrison .....	114
Potherie, M. de La .....	288	Saint-Charles de Belle-	
Potton, L'origine du nom.	287	chasse.....	5
Pont sur la rivière Saint-		Saint-Charles, Le premier	
Charles, Le premier.....	54	pont sur la rivière.....	54
Prediction mystérieuse,		Saint-Elie de Caxton.....	65
Une.....	165	Saint-Eloy, La fête de	352, 376
Presneaux, Mgr Machéo de	247	Saint-Etienne de Beau-	
Presse des matelots et Si-		mont.....	353
mon Latresse, La.....	22	Saint-François - Regis et	
Presse pédagogique dans		le Canada .....	16
Québec, La.....	147	Saint-Frédéric, Le site de	
Prevost, Portrait de sir		l'ancien fort.....	26
George .....	129	Saint-Laurent entre Qué-	
Prie-Dieu, L'affaire du...	224	bec et Lévis, La lar-	
Proverbe, L'origine d'un..	255	geur du 84	
Québec, ceux qui y restè-		Saint-Malo.....	289
rent en 1629.....	320	Saint-Paul de Chester.....	97
Québec, La paroisse Notre-		Saint-Pierre et Miquelon,	
Dame de.....	127	Les îles.....	28
Québec, Les lieutenants-		Saint-Prime du Lac Saint-	
gouverneurs de 223, 283, 367		Jean .....	225
Québec, L'organisation		Saint-Rémi de LaSalle...	257
contre les incendies à..	160	Saint-Vallier, Un livre de	
Québec, mère des églises		Mgr de.....	64, 248
du continent américain	223,	Saint-Vincent, M. de .....	288
	254	Sainte-Anne de Beaupré,	
Quête de l'enfant Jésus, La	352	Les livres qui traitent de	224
Radiisson, Pierre.....	32, 92	Sainte-Anne de Varennes	129
Récollets, Les anciens		Sainte-Geneviève de Ba-	
Frères .....	96, 157	tiscan.....	33
Renauld, Le duc de Kent		Sainte-Geneviève de Jac-	
et le curé .....	246	ques-Cartier .....	321
		Sainte Sophie de Lévrard	161

Sainte-Trinité de Contre-cœur..... ..	133	Termes "glaciaires" anglais, Les..... ..	19
Saguenay, Les bateaux à vapeur sur le..... ..	31, 180	Tire, Le mot canadien.....	64
Satan constructeur d'églises..... ..	352	Traité de 1763 et la langue française, Le .....	191, 312
Sauniers au Canada, Les Faux..... ..	372	Trois-Pistoles, L'origine du nom .....	256
Sauvages, L'été des.....	350	Trois-Rivières, Les gouverneurs de .....	275, 364
Scorbut. La guérison du	21, 50	Usine à canon au Canada, Une..... ..	319
Sentence arbitrale, Une...	352	Vaudreuil, Le marquis de	95
Session, Une ouverture de	10	Versailles..... ..	150
Shawinigan, L'origine du nom..... ..	287, 341, 367	Villermola, Le sulpicien.	223
Sherbrooke, Portrait de sir John-Coape..... ..	1	Visitation, La croix de l'île de la.....	351, 369
Suète, Les marais de la...	49	Voltaire et le Canada.....	20
Suggestion, Une..... ..	172	Watteville, Le régiment de..... ..	288, 318
Suisses Canadiens, Les	256, 315	Wolfe, L'inscription du monument Montcalm et	32
Sutton, L'origine du nom	287	Wolfe, Un ouvrage de.....	320
Sydenham, Portrait de lord	289		
Tartufe à Québec .....	48		

FIN